En ce qui concerne les factures des travaux d’illumination des cadrans d’horloge et de commande numérique du clocher de l’église.

La facture de **mise en conformité** du tableau de commande des cloches de l’église (facture n° FA20201056 du 03/05/2021) s’élève à 1620.00 €uros. Les travaux ont été réalisés par l’entreprise LEPERS et FRERES à 59440 DOMPIERRE S/HELPE.

**Pour mémoire, ces travaux auraient dû être réalisés en 2018 en application de la loi portant sur la mise aux normes élcetriques des endroits accueillant du public**

Concernant les travaux d’illumination des cadrans d’horloge, la facture n’est toujours pas parvenue.